

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02028

Numéro SIREN : 811 124 361

Nom ou dénomination : A.B.O

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2022 sous le numéro de dépôt 2531

Désignation de l'entreprise <u>A.B.O.</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>AVENUE MARCEL DELPRAT</u>				<u>13013 MARSEILLE</u>		
Numéro SIRET * <u>8 1 1 1 2 4 3 6 1 0 0 0 1 5</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>		
				Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	175 000	012	175 000	
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	5 359	016	373	
	Immobilisations corporelles *	028	11 354	030	5 668	
	Immobilisations financières * (1)	040	6 127	042	6 127	
Total I (5)		044	197 840	048	182 454	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	140 003	062	140 003	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	12 188	074	5 668
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	73 135	086	73 135	
	Charges constatées d'avance *	092	10 667	094	9 099	
	Total II	096	235 993	098	179 756	
	Total général (I+II)	110	433 833	112	362 210	
PASSIF						
		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000		2 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134	68 096		35 008	
	Résultat de l'exercice	136	33 613		33 088	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	103 709		70 096	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 000		31 798	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	104 299		62 829	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	499		197 486	
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	319 452		292 114	
Total général (I + II + III)		180	423 161		362 210	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **A. B. O.**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	2	0	2	0	1	1	2	2	0	1	9
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							210								
	Production vendue							214								
	Production stockée *							218								
	Production immobilisée *							222								
	Subventions d'exploitation reçues							224								
	Autres produits							226								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							230								
								232								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234								
	Variation de stock (marchandises) *							236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240								
	Autres charges externes * :							242								
	Impôts, taxes et versements assimilés							244								
	Rémunérations du personnel *							250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252								
	Dotations aux amortissements *							254								
	Dotations aux provisions							256								
	Autres charges							262								
	Total des charges d'exploitation (II)							264								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							280								
	Produits exceptionnels							290								
	Charges financières							294								
	Charges exceptionnelles							300								
	Impôts sur les bénéfices *							306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318								
	Provisions non déductibles *							322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés							330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44, sexies)							986								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)							981								
	Divers, dont ZFA NG (44, quaterdecies)							345								
	Zone franche (44, octies et octies A)							987								
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)							989								
	Investissements outre-mer							344								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352								
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :															
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								370								

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A . B . O .

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses

Impôts et taxes non déductibles

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Déductions diverses

15 547

Total des déductions diverses

350

15 547

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A . B . O .Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	175 000	402		404		406	175 000	175 000
	Autres	410	5 359	412		414		416	5 359	5 359
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	5 000	452		454		456	5 000	5 000
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 066	472	5 287	474		476	6 354	6 354
Immobilisations financières		480	6 127	482		484		486	6 127	6 127
TOTAL		490	192 553	492	5 287	494		496	197 840	197 840
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	4 769	502	217	504		506	4 986	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 000	542		544		546	5 000	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	330	562	356	564		566	686	
TOTAL		570	10 099	572	573	574		576	10 672	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . B . O .

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

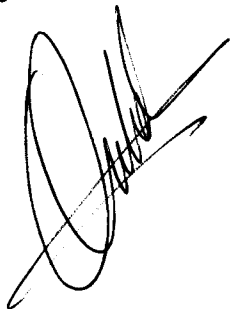
III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

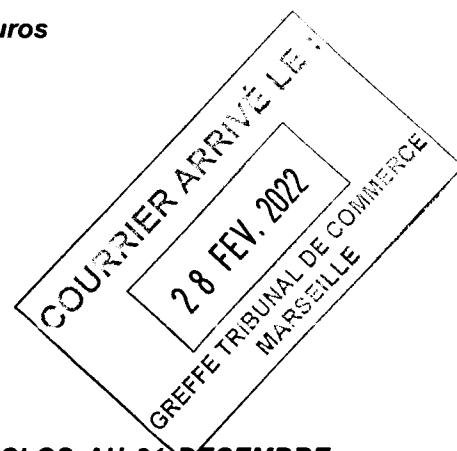
IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	70 154
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	43 771
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copie conforme,
le représentant légal



A.B.O
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 44 impasse Barielle
13013 MARSEILLE



I – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2021

L'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 33.613 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : 33.613 euros

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices.

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2021

La Présidente